

Le PV de la réunion du 06-03-2017 sera disponible pour consultation à la délégation régionale Inserm 18 avenue Mozart CS 20172 13276 Marseille Cedex 09 après validation officielle lors de la prochaine séance.

POINTS EVOQUES	PRESENTATION LORS DU CSHSCT/ CONCLUSION / CONSEILS/A FAIRE			
<p><b>Pour validation :</b> <b>PV de la réunion d'octobre 2016</b> <b>Pour validation :</b> <b>PV de la réunion de novembre 2016</b></p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="387 387 698 467">Vote</td> <td data-bbox="698 387 2136 467">Les procès-verbaux des séances du 10 octobre 2016 et du 25 novembre 2016 sont approuvés à l'unanimité.</td> </tr> </table>		Vote	Les procès-verbaux des séances du 10 octobre 2016 et du 25 novembre 2016 sont approuvés à l'unanimité.
Vote	Les procès-verbaux des séances du 10 octobre 2016 et du 25 novembre 2016 sont approuvés à l'unanimité.			
<p><b>Pour info :</b> <b>Bilan des activités des médecins de prévention Marseille et Nice</b></p>	<p><b>Nice :</b> Le Dr Orst a souligné le travail du Dr André-Mazeaud concernant le rattrapage des visites périodiques en début d'année 2016. Le Dr Orst qui suit plusieurs établissements suit un total de 518 personnes en Surveillance Médicale Renforcée dont la moitié environ pour le compte de l'Inserm. Pour l'Inserm, 10 % des effectifs sont en surveillance simple et le reste en SMR. Le Dr Orst a souligné l'objectif qui est de s'aligner sur les préconisations du Bureau de Coordination de la Médecine de Prévention de l'Inserm en matière de suivi médical. Le bilan d'activité du Dr Orst a été présenté en séance et n'a pas souligné d'interrogations.</p> <p><b>Marseille :</b> 201 personnes vues depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016, date de prise de fonction du Dr Azoulay. Le Dr souligne le taux d'absentéisme important : 25% à 30 % (agents ne répondant pas aux convocations : une action est en cours avec le service Ressources Humaines) Le Dr souligne la nécessité de se former au logiciel PRISME qui est le logiciel de gestion du suivi médical de l'Inserm. Le Dr souligne que le format des visites n'est pas identique : certaines sont plus longues que d'autres (notamment pour le cas particulier des femmes enceintes). Dans le cadre des missions à l'étranger, des vaccinations sont réalisées. Le Dr a présenté également ses actions en laboratoires et son équipe multidisciplinaires : visites de labos, étude de poste notamment avec l'ergonome du service de santé au travail Le bilan d'activité du Dr a été présenté en séance a surtout fait l'objet d'échange au niveau du taux d'absentéisme et des actions à envisager.</p> <p><b>Le délégué régional a souligné l'importance de cibler les raisons de la non présence aux convocations et encourager les actions en cours du service RH visant à réduire ce taux d'absentéisme.</b></p>			

## CSHSCT - Relevé de conclusions - Réunion du 06-03-2017

POINTS EVOQUES	PRESENTATION LORS DU CSHSCT/ CONCLUSION / CONSEILS/A FAIRE		
<p><b>Pour info : Bilan santé, sécurité et conditions de travail 2016</b></p>	<p>Un bilan santé et sécurité pour l'année 2016 a été édité par les services de la délégation régional Inserm PACA et Corse. Il vise à formaliser toutes les actions ayant concouru à l'évaluation et à l'amélioration de la santé, sécurité et conditions de travail. Voici son contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'Inserm en région PACA et Corse</li> <li>• Organisation humaine de la prévention en région PACA et Corse</li> <li>• Les accidents du travail et les maladies professionnelles</li> <li>• Bilan de l'activité 2016 en matière de santé et sécurité</li> <li>• Bilan des contrôles réglementaires des installations sous responsabilité Inserm</li> <li>• Evaluation des risques professionnels – indicateurs</li> <li>• Inspections</li> <li>• Les outils de suivi</li> <li>• Avancement du programme de management prévention 2016</li> <li>• Programme de management 2017</li> <li>• Plan formation 2017</li> </ul> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center; vertical-align: middle;"><b>Vote</b></td> <td style="padding: 5px;">Il a été décidé à l'unanimité de diffuser ce document aux directeurs et assistants de prévention afin de valoriser l'action des services et instances de la délégation régionale en matière de management de la santé et sécurité au travail. Cette diffusion aura lieu après relecture et anonymisation de certains points.</td> </tr> </table>	<b>Vote</b>	Il a été décidé à l'unanimité de diffuser ce document aux directeurs et assistants de prévention afin de valoriser l'action des services et instances de la délégation régionale en matière de management de la santé et sécurité au travail. Cette diffusion aura lieu après relecture et anonymisation de certains points.
<b>Vote</b>	Il a été décidé à l'unanimité de diffuser ce document aux directeurs et assistants de prévention afin de valoriser l'action des services et instances de la délégation régionale en matière de management de la santé et sécurité au travail. Cette diffusion aura lieu après relecture et anonymisation de certains points.		
<p><b>Pour avis : programme santé et sécurité 2017</b></p>	<p>Le programme de management 2017 s'articule autour de 7 axes stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les dispositifs organisationnels et les outils d'évaluation de la santé et sécurité au travail au sein de la DR Inserm PACA et Corse</li> <li>• Prévenir les risques spécifiques des structures de recherche</li> <li>• Développer la visibilité et l'action du CSHSCT</li> <li>• Développer le suivi des incidents et accidents dans une démarche d'amélioration</li> <li>• Prévenir les risques psychosociaux</li> <li>• Animer les réseaux de prévention autour de la politique de prévention de l'Inserm</li> <li>• Améliorer la sécurité et les conditions de travail des bâtiments Inserm et hébergeurs, des installations et équipements.</li> </ul> <p>Ces axes stratégiques sont accompagnés de 39 objectifs opérationnels avec des cibles à atteindre et des actions associées pour y parvenir.</p> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center; vertical-align: middle;"><b>Vote</b></td> <td style="padding: 5px;">Le programme de management santé et sécurité 2017 a été approuvé à l'unanimité</td> </tr> </table>	<b>Vote</b>	Le programme de management santé et sécurité 2017 a été approuvé à l'unanimité
<b>Vote</b>	Le programme de management santé et sécurité 2017 a été approuvé à l'unanimité		

## CSHSCT - Relevé de conclusions - Réunion du 06-03-2017

POINTS EVOQUES	PRESENTATION LORS DU CSHSCT/ CONCLUSION / CONSEILS/A FAIRE		
<b>Pour validation : procédure de visite CSHSCT</b>	<p>Une procédure visant à expliciter le rôle de l'administration et des représentants du personnel dans l'organisation des visites de CSHSCT au sein des structures de recherche a été présentée. Elle comprend une procédure expliquant le déroulé organisationnel, une grille en 20 points servant de base d'échange avec la direction du laboratoire visité, une grille d'aide à l'observation des locaux, une grille d'aide à la restitution auprès des agents en fin de visite, une trame vierge de compte-rendu.</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center; width: 20%;">Vote</td> <td>La procédure de visite est validée à l'unanimité par les membres du CSHSCT sous réserve d'ajouter une partie d'entretien avec les assistants de prévention dans le temps d'échange de la visite.</td> </tr> </table>	Vote	La procédure de visite est validée à l'unanimité par les membres du CSHSCT sous réserve d'ajouter une partie d'entretien avec les assistants de prévention dans le temps d'échange de la visite.
Vote	La procédure de visite est validée à l'unanimité par les membres du CSHSCT sous réserve d'ajouter une partie d'entretien avec les assistants de prévention dans le temps d'échange de la visite.		
<b>Pour validation : document d'aide à la préparation de l'ordre du jour du CSHSCT</b>	<p>Un document a été créé par un groupe de travail du CSHSCT. Il vise à aider les représentants du personnel et l'administration à identifier les sujets à inscrire à l'ordre du jour des séances</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center; width: 20%;">Vote</td> <td>Le document a été approuvé à l'unanimité, il figurera dans les documents de fonctionnement du CSHSCT.</td> </tr> </table>	Vote	Le document a été approuvé à l'unanimité, il figurera dans les documents de fonctionnement du CSHSCT.
Vote	Le document a été approuvé à l'unanimité, il figurera dans les documents de fonctionnement du CSHSCT.		
<b>Pour avis : nouvelles nominations AP / PCR</b>	<p>Dans le cadre du fonctionnement du CSHSCT Inserm PACA et Corse, les décisions de nominations qui sont signées par le délégué régional sont présentées pour avis en séance du CSHSCT.</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center; width: 20%;">Vote</td> <td> <p>Les décisions de nominations suivantes ont été approuvées à l'unanimité. (aucune réserve ou objection n'a été émise) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellement d'une décision de nomination de Magali Bebien en tant que Personne Compétente en Radioprotection Sources non scellées et sources scellées (expiration 08/09/2021)</li> <li>• Décision de nomination d'une nouvelle assistante de prévention Sarah Scaglione pour le CRCM UMR 1068</li> <li>• Décision de nomination d'une nouvelle assistante de prévention pour le bâtiment Délégation Régionale Inserm PACA et Corse : Sophie Martini</li> </ul> </td> </tr> </table>	Vote	<p>Les décisions de nominations suivantes ont été approuvées à l'unanimité. (aucune réserve ou objection n'a été émise) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellement d'une décision de nomination de Magali Bebien en tant que Personne Compétente en Radioprotection Sources non scellées et sources scellées (expiration 08/09/2021)</li> <li>• Décision de nomination d'une nouvelle assistante de prévention Sarah Scaglione pour le CRCM UMR 1068</li> <li>• Décision de nomination d'une nouvelle assistante de prévention pour le bâtiment Délégation Régionale Inserm PACA et Corse : Sophie Martini</li> </ul>
Vote	<p>Les décisions de nominations suivantes ont été approuvées à l'unanimité. (aucune réserve ou objection n'a été émise) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellement d'une décision de nomination de Magali Bebien en tant que Personne Compétente en Radioprotection Sources non scellées et sources scellées (expiration 08/09/2021)</li> <li>• Décision de nomination d'une nouvelle assistante de prévention Sarah Scaglione pour le CRCM UMR 1068</li> <li>• Décision de nomination d'une nouvelle assistante de prévention pour le bâtiment Délégation Régionale Inserm PACA et Corse : Sophie Martini</li> </ul>		



## CSHSCT - Relevé de conclusions - Réunion du 06-03-2017

POINTS EVOQUES	PRESENTATION LORS DU CSHSCT/ <b>CONCLUSION / CONSEILS/A FAIRE</b>
<p><b>Etude des registres santé et sécurité des laboratoires</b></p>	<p>La synthèse des registres a été étudiée. Les membres notent un taux de retour des registres d'environ 83 % des UMRs et 75 % des registres identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 inscriptions « accident / Incident / contact / exposition »</li> <li>• 9 inscription « bonnes pratiques »</li> <li>• 12 inscriptions « dysfonctionnement ou panne d'équipement »</li> <li>• 3 inscriptions « accidents de trajet »</li> <li>• 9 inscriptions « rien à signaler »</li> </ul> <p>De cette synthèse, sur les 50 inscriptions « accident / incident / contact / exposition » il est souligné :</p> <p><b><u>Odeurs/ Conditions de travail</u> : 18</b>  <b><u>Projection produits-renversement produits</u> : 11</b>  <b><u>Piqûres/coupures</u> : 7</b>  <b><u>Morsure</u> ::5</b>  <b><u>Chocs et heurts liés à un déplacement à pied (y compris chute de plain-pied)</u> :4</b>  <b><u>Chocs et heurs liés à la manutention</u> : 2</b>  <b><u>Situations de stress / RPS</u> : 2</b>  <b><u>Contact avec chaud / froid</u> : 1</b></p> <p>La majorité des incidents porte sur un danger d'origine chimique ou lié aux locaux.</p> <p style="color: orange;"><b>Les inscriptions seront commentées par le CSHSCT et retournées aux laboratoires concernés.</b></p>
<p><b>Pour information : localisation UMRs au sein de l'IHU</b></p>	<p>L'institut hospitalo-universitaire (IHU) Méditerranée Infection est l'un des six IHU en France lauréat du Fond d'Investissement d'avenir mis en place en 2009. Le projet est porté par la Fondation Méditerranée Infection créée en 2012 dont l'objectif est de concentrer les moyens de lutte contre les maladies infectieuses, première cause de mortalité dans le monde (17 millions de morts par an) et notamment les trois plus grands tueurs mondiaux : le VIH, la tuberculose et le paludisme.</p> <p>Des structures de recherche de l'Inserm PACA sont amenées à évoluer au sein de cet IHU. En séance a donc été présenté un document portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les UMRs et équipe concernées par la localisation au sein de l'IHU Méditerranée infection</li> <li>• Les agents Inserm concernés par cette localisation</li> <li>• Les règles de vie au sein de l'IHU</li> <li>• Les plans des locaux</li> <li>• Le Comité Sécurité Sûreté Qualité</li> </ul>

## CSHSCT - Relevé de conclusions - Réunion du 06-03-2017

POINTS EVOQUES	PRESENTATION LORS DU CSHSCT/ <b>CONCLUSION / CONSEILS/A FAIRE</b>		
<p><b>Pour information : CAL B1 : avancée des différents points</b></p>	<p>Suites aux visites du CSHSCT concernant les locaux B1 du Centre Antoine Lacassagne occupés par des équipes de l'IRCAN UMR 1081, un point d'avancée des différents sujets a été fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorbonne non-conforme (contrôle réglementaire avant remise en service prévu)</li> <li>• Autorisation de la commission de sécurité incendie pour mise en place ventilation forcée en cas de renversement accidentel chimique important</li> <li>• Des volets ont été commandés pour réguler les flux d'air trop importants qui causent des nuisances sonores et de l'inconfort thermique.</li> <li>• Pour la téléphonie : recherche de la meilleure solution technique par les services techniques hébergeurs</li> <li>• Le projet de verrière entre le bâtiment et les bureaux dans les préfabriqués est en pause</li> </ul> <p>Le CSHSCT prend note de ces informations et remercie les assistants de prévention pour le point régulier sur les différents points évoqués dans ses rapports de visite.</p>		
<p><b>Pour information : problème de température des locaux au C3M</b></p>	<p>Ce point fait suite au dossier ouvert en 2016 concernant les températures des locaux hébergeant le C3M UMR 1065. Le médecin de prévention de l'Inserm a fait parvenir à la délégation régionale le 02/02/2017 un rapport de mesures de températures et d'hygrométrie dans les locaux. Ce rapport met en évidence une situation de sensation de froid. En plus de la température de consigne des locaux, l'hygrométrie explique en partie la sensation de froid. De plus certains locaux ont des vitesses de soufflage plus importantes.</p> <p>Le CSHSCT rappelle son action déjà réalisée auprès de l'hébergeur par un courrier. Le CSHSCT</p> <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;"><b>Vote</b></td> <td>A l'unanimité, le CSHSCT valide la décision de rappeler au directeur qu'il faut qu'il relance la direction de l'établissement hébergeur. Ceci afin de trouver une solution (chauffage d'appoint, augmentation température de consigne...). Le CSHSCT souhaite être informé des suites données.</td> </tr> </table>	<b>Vote</b>	A l'unanimité, le CSHSCT valide la décision de rappeler au directeur qu'il faut qu'il relance la direction de l'établissement hébergeur. Ceci afin de trouver une solution (chauffage d'appoint, augmentation température de consigne...). Le CSHSCT souhaite être informé des suites données.
<b>Vote</b>	A l'unanimité, le CSHSCT valide la décision de rappeler au directeur qu'il faut qu'il relance la direction de l'établissement hébergeur. Ceci afin de trouver une solution (chauffage d'appoint, augmentation température de consigne...). Le CSHSCT souhaite être informé des suites données.		
<p><b>Pour information : lancement campagne nano 2017</b></p>	<p>Lancement de l'actualisation de la campagne de recensement pour inventaire des nanoparticules utilisées dans les structures de recherche sous toutes les formes possibles.</p> <p>Cet inventaire sert ensuite de base à la déclaration nationale de l'Inserm nano auprès de l'Anses</p> <p>Résultats attendus pour le 15 avril 2017.</p> <p style="color: orange;"><b>Le conseiller de prévention sollicitera les laboratoires à ce sujet.</b></p>		

## CSHSCT - Relevé de conclusions - Réunion du 06-03-2017

POINTS EVOQUES	PRESENTATION LORS DU CSHSCT/ <b>CONCLUSION / CONSEILS/A FAIRE</b>
<p><b>Pour information synthèse du recensement des dangers laser</b></p>	<p>Par rapport à la partie du code du travail sur la prévention des risques liés aux rayonnements optiques artificiels, l'Inserm souhaite disposer d'un aperçu des risques lasers de classe 3 et 4. Pour le moment, le conseiller de prévention a réalisé un inventaire des dangers lasers en recensant tous les équipements équipés de tels lasers et référencés dans les documents uniques des laboratoires.</p> <p><b>Il reste à réaliser une analyse précise pour chaque équipement du risque résiduel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>En conditions standards y a-t-il risque d'exposition du personnel au faisceau (entièrement capoté ou non ? Comment accède-t-on au laser ?)</b></li> <li>• <b>Qui réalise les réglages et comment ?</b></li> <li>• <b>Qui réalise la maintenance ? Et comment ?</b></li> <li>• <b>Quelles sont les affichages actuellement en place ?</b></li> </ul> <p>Le but de cette analyse précise est de déterminer ce qui est applicable aux laboratoires : fiches d'exposition aux rayonnements optiques artificiels, présence d'un référent sécurité laser au sein de la structure, équipements de protection individuelle adaptés, conception du local adaptée, balisage local adapté.</p>
<p><b>Pour information synthèse de l'enquête nationale DMF (CASD 68-12-2)</b></p>	<p>Inserm a lancé une enquête sur l'utilisation du N,N-diméthylformamide (DMF) CAS : 68-12-2 . Le but est d'identifier des protocoles expérimentaux représentatifs et y faire réaliser des mesures d'ambiances afin de vérifier la VLEP à caractère contraignant. Les résultats de l'enquête régionale ont été remontés au Bureau de Coordination de la Prévention des Risques. Il n'y aura pas forcément de laboratoire en PACA qui sera choisi pour les mesures d'ambiance.</p> <p><b>Les suites de cette enquête seront communiquées aux laboratoires une fois les modalités connues.</b></p>
<p><b>Pour information : brochures de présentation didacticiel néo</b></p>	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p>Les brochures visant à encourager les laboratoires à utiliser le Didacticiel Néo (outil Inserm-CNRS) ont été présentées. Le Didacticiel Néo permet aux structures de réaliser leur accueil général prévention des risques de manière pratique (en français et en anglais) et permet une traçabilité de l'information délivrée.</p> </div> </div>
<p><b>Pour information livret Inserm stockage et élimination des déchets chimiques:</b></p>	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p>Le livret Inserm « stockage et élimination des produits chimiques » a été présenté. Il a été distribué à chaque structure de recherche. Le document pratique fait suite à la formation continue des assistants de prévention sur le thème du risque chimique.</p> </div> </div>